

Loi 5777/2016 du Paraguay — Criminalisation Globale du Féminicide et de Toutes les Formes de Violence Contre les Femmes

Gender Equality · Good practice · Paraguay

Score de qualité : 52/100

Niveau de preuve : Modérées

Résumé

Adoptée en décembre 2016, la Loi 5777/16 a fait du Paraguay le 18e pays d'Amérique latine à criminaliser le féminicide (10–30 ans d'emprisonnement), a créé l'Observatoire des femmes et a généré un record de 13 491 plaintes de violence domestique en 2017 — bien que des taux de condamnation faibles révèlent des lacunes persistantes dans la mise en œuvre.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	1/1
Effectiveness	0/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	1/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	0/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	0/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-06-23

[Congreso Nacional de Paraguay / Ministerio de la Mujer](#) — consulté le 2026-06-23

[UN Women — Paraguay criminalises femicide \(2018\)](#) — consulté le 2026-06-23

[World Bank — The Face of Femicide in Paraguay](#) — consulté le 2026-06-23

[Cornell Law / Gender Justice — Paraguay](#) — consulté le 2026-06-23

Citer — Evidoria. *Loi 5777/2016 du Paraguay — Criminalisation Globale du Féminicide et de Toutes les Formes de Violence Contre les Femmes*. ID persistant : cc921c02-1bf9-41d7-bcfe-683fa2bde7af.